

15

RAPPORT

OBJET : ETE DU LIVRE 2009 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

L'Été du livre aura lieu cette année les 5, 6 et 7 juin sur la Place d'Armes avec une nouvelle identité autour du journalisme et de la littérature.

Sur la thématique 2009 « ces mots qui dérangent », un programme diversifié se met en place avec des auteurs invités qui iront à la rencontre des publics.

De plus ces derniers pourront aussi assister à des tables rondes, des cafés littéraires, du cinéma, des concerts, des expositions,...ou encore un marché de la poésie sur la place Saint-Louis.

Des prix seront remis comme chaque année et un travail particulier sera mené en direction de la jeunesse avec différentes animations prévues.

L'Été du livre, organisé par l'association le Livre à Metz et parrainé cette année par Yasmina Khadra écrivain algérien se développe et prend ainsi une nouvelle dimension.

L'ensemble de la chaîne du livre, des auteurs aux libraires en passant par les éditeurs s'associent à ce salon aux côtés des Bibliothèques-Médiathèques, mais aussi d'autres partenaires lorrains et transfrontaliers.

Aussi, cet événement participe de la politique active en faveur de la lecture que souhaite construire la municipalité notamment à travers les différents modes d'actions développés.

Il est donc proposé de verser une subvention de 180 000 € au Livre à Metz pour l'organisation de cette opération.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : ETE DU LIVRE 2009 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 2 mars 2009,

DECIDE l'attribution d'une subvention d'un montant total de 180 000 € (dont 33 750 € déjà versés) à l'association du Livre à Metz pour l'organisation de « l'Été du Livre », prévu du 5 au 7 juin 2009 à Metz,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association bénéficiaire.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE

AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Entre :

1) La Ville de Metz représentée par Monsieur Antoine FONTE, Adjoint au Maire, dûment habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du 26 mars 2009 et par arrêté de délégation de fonction du 7 avril 2008, ci-après désignée par les termes « la Ville de Metz »,

d'une part,

Et

2) L'association dénommée « le Livre à Metz », représentée par son Président, Monsieur Pierre WICKER, agissant pour le compte de l'association, en vertu de la décision prise lors du Comité réuni le 23 avril 2008, ci-après désignée par les termes « le Livre à Metz »,

d'autre part,

PREAMBULE

Faisant suite à la convention d'objectifs et de moyens signée en date du xxx mars 2009, la Ville de Metz a décidé d'octroyer au Livre à Metz une subvention de fonctionnement pour permettre à celui-ci de remplir ses missions d'intérêt général.

Cette association a pour mission de promouvoir le livre à travers l'organisation, les 5, 6 et 7 juin 2009 à Metz, de la vingt-deuxième édition du salon du livre intitulé « L'Eté du Livre » suivant une thématique renouvelée chaque année.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Une subvention de fonctionnement globale de 180 000 Euros est attribuée au Livre à Metz pour l'année 2009 (actée par décision du Conseil Municipal en date du 26 mars 2009). Un acompte de 33 750 Euros a déjà été voté par décision du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2008.

La Ville a adressé au Livre à Metz le 26 mars 2009 une lettre de notification indiquant le montant de la subvention allouée, et portant rappel des conditions d'utilisation de celle-ci. Le versement du solde de 146 250 Euros interviendra en fonction des disponibilités financières de la Ville.

ARTICLE 2 :

Les autres articles de la convention du xxx mars 2009 demeurent inchangés.

FAIT A METZ, le (en quatre exemplaires originaux)

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :
Antoine FONTE

Pour le Livre à Metz,
Le Président :
Pierre WICKER